

Une histoire d'étrangers

1^{ère} partie (1888-1945)

Terre d'émigration, Tignes, à l'image de la France, devient un pays d'immigration dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. La population française stagne et l'exode rural saigne les campagnes. Manquant de bras, la France accueille en conséquence une première vague d'immigrés afin de combler les vides engendrés par ces phénomènes. Mais la liberté de circulation n'est pas aussi aisée qu'aujourd'hui. En effet, l'identification des personnes et plus particulièrement des étrangers remonte en France à l'Ancien régime. Elle est tout de même limitée jusqu'à la fin du XIX^e siècle, où la question de l'immigration pénètre le débat public. Des dispositions sont alors prises afin d'encadrer ces flux : enregistrement à l'arrivée et au départ des communes, certificat d'immatriculation. Le contrôle se fait ensuite de plus en plus strict jusqu'à la Seconde Guerre mondiale où ces pratiques seront dévoyées. Ces données, parfois lacunaires, nous permettent d'analyser la place importante tenue par ces étrangers dans la vie tignarde.

D'une immigration traditionnelle au développement du tourisme

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la société tignarde est tournée vers une économie traditionnelle agropastorale. Les propriétaires ont déjà recours à une main-d'œuvre extérieure, masculine, jeune, célibataire et plus abondante. Celle-ci arrive généralement fin juin pour repartir en septembre. Si nombre d'entre eux sont savoyards, beaucoup viennent de l'étranger, d'Italie ou de Suisse. Ces arrivées saisonnières varient en fonction des années. L'immigration suisse s'étale de la fin du XIX^e à la fin des années 1920. Les Italiens sont eux aussi présents depuis la fin XIX^e, avec un remplacement progressif des Valdôtains par les Piémontais.

Des spécificités se rencontrent en fonction de leur origine, même s'il est parfois difficile de définir véritablement les activités de la main-d'œuvre sans qualification particulière comme les ouvriers, manœuvres ou journaliers. Les Suisses employés comme fromagers ou bergers, viennent presque exclusivement de la commune d'Evolène, dans le Valais. Beaucoup circulent d'ailleurs en tandem père-fils, frère-frère ou oncle-neveu.

Les Tignards ayant abandonné certaines professions, comme celles liées au bâtiment, le village fait aussi appel à des ouvriers spécialisés souvent originaires d'une même région voire d'une même commune. Les Valdôtains, très largement bergers, fournissent également une main-d'œuvre formée à la maçonnerie et la menuiserie provenant du Val di Gressoney dont les artisans sont réputés. Pour leur part, les Piémontais sont principalement vitriers.

Ces nouveaux besoins font état du développement et des aménagements liés au tourisme. Et peu à peu, l'immigration

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 27

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE MOUTIERS

COMMUNE

Tignes

REGISTRE D'IMMATRICULATION

En exécution de la loi du 8 août 1893, par devant nous maire de la commune de

Tignes s'est présenté le sieur :

Nom et prénoms *Lettry Marie Egyptienne*

Lieu de naissance *Saint Denis*

Date de la naissance *Mars*

Nationalité *Italienne*

Fil(e) *Louis Basile Arefine Meyrat Marie*

Marié ou veuf

Marié à (1)

Enfants (2) 1

2

3

lequel nous a déclaré être arrivé le *17 juin 1896* dans cette commune pour y exercer (3) *la profession de bergère*

Il a justifié de son identité conformément aux dispositions de l'art. 1^{er} de la loi, en reproduisant à l'appui de sa déclaration (4) *Murparespar*

Cachet de la Mairie

Signature du déclarant, *Lettry Egyptienne*

Fait à *Tignes*, le *17 juin* 1896.

LE MAIRE,

(1) Nom, prénoms, âge et nationalité de la femme.
(2) Nom, prénoms, sexe, âge et nationalité de chacun des enfants mineurs.
(3) Indiquer la nature de la profession, du commerce ou de l'industrie que l'étranger compte exercer.
(4) Indiquer la nature des pièces justificatives produites à l'appui de sa déclaration.

Immatriculation de la jeune bergère Marie Egyptienne LETTRY (1896).



Bergers au Vallon du Lac (s.d.).

agropastorale est supplantée par celle du tourisme. Initiateurs du tourisme moderne et adeptes de la pratique du Grand Tour, les Anglais sont les premiers voyageurs recensés à Tignes. Friands de nouvelles destinations et de nouvelles activités, ceux-ci s'essayaient avec succès à l'alpinisme et conquièrent les sommets surplombant le village de Tignes. Ces alpinistes anglais, dont le plus illustre est William Mathews, préfigurent l'arrivée d'une clientèle aisée, embrassant déjà la société des loisirs.

Néanmoins, peu de sources évoquent en détail l'origine et le nombre des touristes avant la deuxième moitié du XXe siècle. En effet, traditionnellement, les voyageurs riches ne sont pas soumis aux mêmes règles que les travailleurs pauvres. Les contraintes sont plus faibles. Ceux-ci ne s'enregistrent pas nécessairement à l'arrivée et/ou à leur départ de la commune. De plus, après la Première Guerre mondiale, dans un cadre fixé par la Société des Nations, les nombreuses vérifications sont faites en amont dans les ambassades, avec l'obtention de passeport.

Toutefois, certains documents laissent entrevoir, par la langue utilisée ou le lieu de publication notamment, la provenance de quelques touristes. Ces témoignages se retrouvent sur des carnets de guides de montagne, dans les guides touristiques, articles ou revues. Les registres d'enregistrement, incomplets, laissent parfois entrevoir le périple de certains d'entre eux. Sur la période 1933-1939, plusieurs étudiants sont ainsi de passage à Tignes dont un Égyptien arrivant de Paris et s'en allant trois semaines plus tard vers Chamonix, un armateur grec séjournant au Refuge du Lac en 1937 ou un journaliste et un professeur russes l'année suivante.

Si le développement touristique freine l'exode rural et attire des extérieurs, il faut attendre les années 1930 pour que le tourisme se démocratise et participe à la transformation du paysage tignard.

Des chiffres sont tout de même publiés pour la saison 1936 : une délibération du conseil municipal évoque une augmentation de 75 % de la population, engendrée par l'arrivée



Touriste devant la pension La Cascade (s.d.).



Touristes dans l'ancien village (1904).

«d'une clientèle sportive et touristique toujours plus nombreuse». De même, le bulletin inter paroissial de mai 1936 indique pour sa part la venue d'environ 1000 touristes pour la période de Pâques, sans que l'on ne puisse déterminer leur nationalité puisqu'aucune mention d'arrivée d'étrangers n'est visible dans les archives. Afin d'accueillir cette nouvelle clientèle, de plus en plus nombreuse, l'offre hôtelière s'étoffe. Cette nouvelle activité attire des allogènes, qu'ils soient Français ou étrangers. En 1931, si 92 % de la population est tignarde, elle n'est plus que de 80 % en 1936, pourcentage encore plus faible dans la plaine de l'Isère et notamment au chef-lieu. À cette date, seuls cinq des huit hôtels sont tenus par des tignards. Et ces mêmes hôtels familiaux s'agrandissant font d'ailleurs appel à une main-d'œuvre extérieure. En 1936, tous les employés du secteur hôtelier sont des non tignards, dont une part importante d'étrangers (notamment à l'hôtel de la Grande Motte).

De même, au début des années 1930, une école de ski formée de moniteurs autrichiens est créée à Tignes. Celle-ci semble avoir travaillé avec le Refuge du Lac, où les moniteurs séjournent. Ils quittent vraisemblablement Tignes suite à l'Anschluss et aux tensions entre la France et l'Allemagne.

La situation internationale

À l'image de l'Anschluss provoquant le départ de Tignes de l'école de ski autrichienne, nombreux sont les événements internationaux qui ont influé sur la venue, le séjour ou le départ d'étrangers.

La Première Guerre mondiale est la première de ces grandes crises. L'Italie, alliée avant 1914 des Empires centraux, entre finalement en guerre aux côtés de la France, de l'Empire britannique et de la Russie en mai 1915. D'ennemis en passe d'être internés, leurs ressortissants deviennent de la main-d'œuvre bienvenue. Des négociations entre les deux pays sont entamées rapidement, autant pour le maintien ou l'arrivée de travailleurs italiens que pour la recherche, l'arrestation et l'échange des déserteurs et insoumis des deux nations sœurs. À Tignes, leur nombre augmente d'ailleurs considérablement sur la période 1915-1917, avant de fléchir rapidement.

L'entre-deux guerres voit l'apparition de nouvelles vagues d'immigrés, d'origines plus diverses. Les registres indiquent l'arrivée à Tignes de ressortissants des pays de l'Est comme des Polonais ou des Tchèques, mais aussi de personnes identifiées comme plus politiques (réfugiés russes ou sarrois). D'ailleurs, les tableaux statistiques à remplir par les communes prévoient dès 1939 des catégories révélatrices des bouleversements récents ou en cours : réfugiés allemands, arméniens, assyro-chaldéens, autrichiens, géorgiens, russes, sarrois ou ukrainiens ou représentants dantziçois.

La Seconde Guerre mondiale influence elle aussi de façon évidente et marquée les champs migratoires.

Les flux arrivant à Tignes se tarissent jusqu'à devenir quasi inexistant en fin de guerre. En effet, de 115 arrivées d'étrangers en 1939, les chiffres sont divisés par deux voire trois les années suivantes et passent sous la dizaine après septembre 1943 (les allemands ne « comptent » pas). Ces données sont également corroborées par les ressentis touristiques d'octobre 1941 fournis par le bulletin paroissial faisant mention de la difficile saison d'été en raison du conflit, même si une hausse semble constatée par ce même bulletin l'année suivante.

Mais ce sont les exemples singuliers qui permettent vraiment d'illustrer l'emprise particulière de ce nouveau conflit sur les individus.

Prélude intimement lié à la Seconde Guerre mondiale, la Guerre d'Espagne annonce des pages douloureuses. Ainsi, si quelques Espagnols isolés ont été enregistrés lors de leur passage à Tignes pendant les années 1930, ils sont huit à atteindre la commune le 19 juillet 1939, probablement par convoi. Ceux-ci proviennent du camp de Barcarès, situé dans le Roussillon, qu'ils ont quitté la veille. Ce camp fait partie du dispositif d'accueil des réfugiés espagnols qui a été mis à place à l'aune de la « Retirada », déclenchée par la chute de Barcelone le 26 janvier 1939. Fuyant l'avancée des troupes insurgées franquistes, près de 500 000 Espagnols, civils et militaires, franchissent la frontière les deux semaines suivantes. Certains réfugiés purent se dérober aux conditions de vie très précaires de ces camps en intégrant l'armée, dans un premier temps comme supplétifs puis comme force combattante après l'entrée en guerre de la France. Les Espagnols arrivés à Tignes ont dû être recrutés dans les Compagnies de Travailleurs Etrangers (CTE). Assignés à des travaux agricoles, la plupart restent ainsi 3 mois à Tignes avant de rejoindre vraisemblablement le camp de travailleurs espagnols de Hauteville-Gondon. Ils y renforcent les positions stratégiques sur les zones frontalières et construisent des routes (dont la



Touristes devant le chalet-refuge du lac (1939).

« route des Espagnols » reliant Peisey-Vallandry aux futurs Arcs 1800).

Quelques années plus tard, au moins une famille polonaise séjourne à Tignes. Deux hommes, inscrits comme travailleurs manuels, sont accompagnés de deux femmes de plus de 15 ans et trois jeunes filles. En résidence sur le territoire de Tignes au 31 décembre 1941, une partie quitte la commune avant l'été pour Sainte-Foy-en-Tarentaise, alors sous contrôle italien. Leur patronyme laisse supposer leur volonté d'échapper aux autorités françaises. Début 1942, Vichy avait en effet entamé un recensement ainsi qu'un regroupement des juifs étrangers en centres d'assignation à résidence et camps de travail, rejoignant les républicains espagnols non encore déportés ou résistants. Les rafles suivent en août. Par la suite, avec l'occupation de l'est de la zone sud par les Italiens en novembre 1942, les juifs sont épargnés pour un temps. Les militaires italiens s'opposent aux rafles organisées par Vichy et font relâcher les juifs attendant leur déportation, qu'ils soient Français, Italiens ou étrangers. En effet, bien que des lois raciales soient promulguées en Italie en 1938, l'antisémitisme y est peu ancré et n'a pas souillé les esprits. Mais la véritable chasse reprendra rapidement. Au lendemain de l'armistice signé par l'Italie le 3 septembre 1943, la Gestapo occupe promptement le terrain et opère méticuleusement selon un plan d'action préétabli. Affermie, la Milice suivra.

À noter qu'un réfugié russe à Tignes depuis 1935, S. R., photographe, créateur du premier magasin de sport et membre important de la vie locale, figure sur une liste des « israélites étrangers domiciliés dans le département » datée du 16 juin 1944. Certainement recherché par les autorités, celui-ci disparaît des recensements et statistiques en 1944 jusqu'à sa réapparition après la fin du conflit.